

Grand Est

ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Europe s'invente chez nous

LA VITICULTURE DU GRAND EST UNE FILIÈRE DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

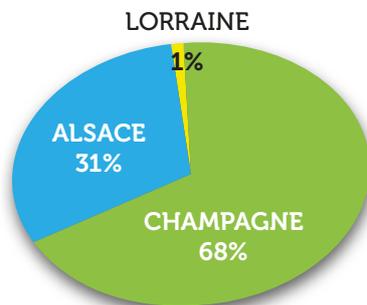


2019-2021

LA FILIÈRE VITICULTURE DANS LE GRAND EST

PRODUCTION

- ▶ **La filière viticulture représente 36 %** de la production agricole du Grand Est
- ▶ Près de **20 000 vigneron**s (79,9% en Champagne, 19,8% en Alsace)
- ▶ **1/3** des exploitations agricoles du Grand Est sont des exploitations viticoles
- ▶ **49 616 ha de vignes** :



- 27 225 Unités de travail annuel (UTA)

- ▶ **6,2 %** du vignoble français en surface

FLUX INTERNATIONAUX

- ▶ **Exportations : 2,7 Mds €** : (18% en Grande Bretagne, 13% en Allemagne, 13% aux USA)
- Solde (exportations - importations) : **+ 2,6 Mds €**

TRANSFORMATION

- ▶ **5,4 Mds € de chiffre d'affaires**
- ▶ **59 AOP/AOC** : Alsace, Crémant d'Alsace, Alsace Grand Cru (51), Marc d'Alsace Gewurztraminer, Côtes de Toul, Moselle, Champagne, Rosé des Riceys, Coteaux Champenois
- ▶ **97%** des vins blancs classés en AOP : Champagne et Vins d'Alsace
- ▶ **3 millions** de bouteilles commercialisées, avec une mise en bouteille exclusive sur les territoires Champagne et Alsace pour les AOP concernées
- ▶ **45%** des Vins français effervescents revendiqués en AOP

2 LYCÉES VITICOLES

- le lycée de Rouffach dans le Haut-Rhin
- le lycée d'Avize dans la Marne

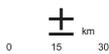
ŒNOTOURISME

- ▶ **1^{ère} région œnotouristique de France**
- Le Vignoble de Champagne inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO (2015)
- 6 millions de visiteurs chaque année sur la Route des Vins d'Alsace
- Route des vins de Moselle qui se poursuit au-delà de la frontière vers le Luxembourg et l'Allemagne.

LES VIGNOBLES DU GRAND EST



- Parcs Naturels Régionaux
- Vignoble
 - AOC Champagne
 - AOC Alsace
 - AOC Côtes de Toul
 - AOC Moselle
 - IGP Côtes de Meuse



Gec-COM-2210
Fond de carte: IGN Admin Express 2017 / Global Administrative Areas 2016 Données :
Réalisation : Région Grand Est / Juillet 2018



LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AU SERVICE DE LA VITICULTURE DANS LE GRAND EST

COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE

Le **CIVC** rassemble les vigneron (SGV) et maisons de Champagne (UMC). Il œuvre en faveur de la vigne et du vin, par des actions économiques, techniques, environnementales, de progrès qualitatif, d'organisation de la filière, de communication, de développement de la notoriété et de protection de l'appellation partout dans le monde.

L'UNION DES MAISONS DE CHAMPAGNE

L'**UMC** rassemble les maisons élaborant de grandes marques à partir de raisins achetés aux vigneron et issus de crus sélectionnés pour composer l'assemblage de leur marque.

LE SYNDICAT GÉNÉRAL DES VIGNERONS

La vocation du **SGV** est double : défendre et préserver les intérêts du vignoble champenois, tout en accompagnant les vigneron dans la complexité de la gestion de leurs exploitations.

LE CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DES VINS D'ALSACE

Les missions du **CIVA** consistent à promouvoir les appellations des vins d'Alsace à travers le monde entier, procéder à des études prospectives à destination des metteurs en marché, coordonner ou mettre en œuvre les actions de recherche-développement vitivinicole.

L'ASSOCIATION DES VITICULTEURS D'ALSACE

Ce syndicat viticole est reconnu comme organisme de défense et de gestion de l'ensemble des appellations viticoles fédérant les composants de la production viticole (viticulteurs, vendeurs de raisin, vigneron indépendants, coopérateurs...).

LES ORGANISMES DE DÉFENSE ET DE GESTION LORRAINES

Les ODG **AOC Côtes de Toul**, **AOC Moselle**, **IGP Côtes de Meuse**, regroupent les producteurs pour chacune de ces appellations viticoles et fédèrent leurs actions.

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Elles sont en charge de diffuser et d'accompagner techniquement les viticulteurs.



3 AXES STRATÉGIQUES

AXE 1



Compétitivité et durabilité
des exploitations viticoles



AXE 2



Export



AXE 3



œnotourisme





AXE 1 : COMPÉTITIVITÉ ET DURABILITÉ DES EXPLOITATIONS VITICOLES

Objectif pour les trois vignobles du Grand Est : tendre vers le zéro herbicide à l'horizon 2025.

- ▶ Préserver le potentiel qualitatif et quantitatif de la récolte et soutenir le développement économique des exploitations
- ▶ Promouvoir les programmes de recherche et d'expérimentation et innovation pour répondre aux enjeux de durabilité de la viticulture
- ▶ Accompagner les changements de pratiques dans le cadre de la transition environnementale des vignobles

SOUTENIR L'INSTALLATION DES JEUNES VITICULTEURS

Sécuriser le parcours d'installation hors cadre familial grâce à :

- la réalisation d'un audit technico-économique des projets
- un suivi technique personnalisé pendant les premières années d'activité

Les dispositifs mis en place par la Région

- Conseil à l'installation
- Soutien à l'installation en agriculture
- Stage de parrainage
- Suivi du nouvel exploitant

PROMOUVOIR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

- Rendre les métiers attractifs et susciter des vocations
- Améliorer la visibilité de la filière
- Préparer les compétences d'aujourd'hui et de demain

CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL (COT) AGRICULTURE-VITICULTURE-MÉTIERS DU PAYSAGE

Avec ses partenaires publics (Etat, DRAAF, Education Nationale) et privés (organisations professionnelles, chambre d'agriculture, partenaires sociaux...), la Région Grand Est anime un plan d'actions autour de 3 priorités :

- ▶ L'observation des secteurs et la prospective en matière d'emploi et de formation
- ▶ La promotion des métiers et des filières de formation en vue de la préparation des compétences de demain
- ▶ La programmation et l'adaptation de l'offre de formation.



SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS MATÉRIELS DANS LES EXPLOITATIONS EN LIEN AVEC LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Promouvoir l'utilisation des matériels de pulvérisation confinée et de travail mécanique du sol
- Mutualiser les moyens techniques et humains grâce à une utilisation collective des matériels et à une organisation du travail repensée
- Accompagner les changements de pratiques vers une viticulture durable

Les dispositifs mis en place par la Région

- Aides aux investissements dans les exploitations agricoles du Grand Est (issus des 3 Plans de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles et fondés sur les 3 Programmes de Développement Ruraux Régionaux) :
 - Investissements productifs et non productifs pour des enjeux environnementaux (Alsace)
 - Investissements liés à la reconquête de l'eau (Champagne-Ardenne)
- Investissements relatifs à la diversification des productions agricoles (pour les pépiniéristes en Champagne-Ardenne)
- Investissements relatifs à la compétitivité et à l'adaptation des exploitations agricoles dans les filières animale et végétale (Lorraine)
- Dispositif régional d'investissement en équipement concourant à la mise en œuvre de la compétitivité (pépiniériste viticole)
- Aide à la sécurisation de la ressource en eau (pépiniéristes viticoles)

SOUTENIR LES PROGRAMMES DE RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT & INNOVATION DANS LE CADRE DES ENJEUX DURABILITÉ DES EXPLOITATIONS VITICOLES

- ▶ Développer une vitiviniculture durable et responsable
- ▶ S'adapter au changement climatique du vignoble aux produits finis en passant par l'adaptation aux marchés
- ▶ Observer la demande des marchés par la connaissance, le suivi et l'anticipation
- ▶ Former, transmettre et diffuser les connaissances nouvelles afin de favoriser la progression globale de la filière.

Feuille de route Recherche, Développement et Innovation, élaborée par les 3 vignobles du Grand Est (2017-2021) :

L'innovation est considérée comme un outil de développement permettant de répondre aux enjeux de compétitivité et de développement durable dans un contexte de changement climatique et d'attentes sociétales fortes.

3 thématiques prioritaires

- **pérennité et productivité du vignoble** : maintenir un vignoble pérenne, hautement qualitatif et résistant aux maladies
- **agro-écologie et développement durable** : proposer de la vigne à la cave des itinéraires techniques, vertueux, adaptés aux contextes locaux
- **excellence des produits** : maintenir et développer la qualité œnologique des raisins et des vins en prenant en compte les changements climatiques

2 priorités transversales identifiées par les inter-professions :

- Faire de la filière vitivinicole un acteur régional incontournable de la Bioéconomie en lien avec la stratégie de la Région Grand Est : une action est spécifiquement dédiée au développement d'intrants biosourcés et à la valorisation des co-produits
- S'appuyer sur les possibilités offertes par le développement du numérique

Ferme du Futur

Le plan régional Ferme du Futur vise à améliorer la performance et la compétitivité des exploitations sur les volets organisationnels, technologiques et environnementaux. L'objectif est d'accompagner 100 exploitations par an, parmi elles les exploitations viticoles.

La Ferme du Futur est une exploitation qui minimise les intrants et réduit son impact environnemental. Elle est connectée et intègre de nouveaux modes de management et de production afin de maintenir la compétitivité de l'exploitation et la qualité de la production.



Contact : fermedufutur@grandest.fr

Les dispositifs mis en place par la Région

- Start up : accompagner la création d'entreprises innovantes
- Aide aux entreprises primo innovantes
- Aide aux projets collaboratifs de recherche, développement et d'innovation
- Aide aux projets de recherche, développement et d'innovation des grandes entreprises
- Soutien aux progrès dans les secteurs de l'agriculture, de la viticulture et de la forêt



AXE 2 : EXPORT

- ▶ Faire de la viticulture, une filière-clé de l'attractivité du Grand Est
- ▶ Renforcer la compétitivité des entreprises viticoles à l'étranger



PROMOUVOIR LES APPELLATIONS VITICOLES DU GRAND EST A L'INTERNATIONAL

- ▶ Accompagner les acteurs de la filière sur des événements ou marchés internationaux jugés prioritaires dans le cadre du programme d'actions Be Est Export
- ▶ Accompagner les démarches collectives portées par les interprofessions

Les dispositifs mis en place par la Région

- Promotion des productions régionales
- Salons et prospection internationale

Contact : export@grandest.fr

DÉVELOPPER LA PRÉSENCE DES APPELLATIONS VITICOLES DU GRAND EST SUR LES MARCHÉS A L'EXPORT

- ▶ Accompagner les entreprises dans leur première approche de nouveaux marchés à l'international sur des événements ou marchés internationaux jugés prioritaires
- ▶ Encourager l'émergence de synergies sur des opérations permettant de mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière
- ▶ Mettre en relation des exposants avec des prescripteurs internationaux

Les dispositifs mis en place par la Région

- Parcours Be EST Export
- Contact : export@grandest.fr





AXE 3 : VALORISER L'ŒNOTOURISME ET LA GASTRONOMIE, SIGNATURES DU GRAND EST

- ▶ Faire de l'œnotourisme un facteur d'attractivité durable pour le Grand Est
- ▶ Encourager le développement de projets œnotouristiques ayant un intérêt régional, historique et culturel

Schéma Régional de Développement Touristique (SRDT) 2018-2023

L'œnotourisme est une thématique clé de la stratégie touristique régionale qui constitue un avantage concurrentiel certain pour le Grand Est en matière d'attractivité touristique.

En matière d'œnotourisme, l'intervention de la Région vise à :

- ▶ conforter ce secteur sur le plan du développement de l'offre touristique en accompagnant sa diversification et sa montée en gamme ;
- ▶ promouvoir le secteur à l'échelle des 5 destinations touristiques au travers des Pactes de destination : l'Alsace, l'Ardenne, la Champagne historique et viticole, la Lorraine, les Vosges.

Objectifs :

- ▶ Initier des démarches valorisant le patrimoine œnotouristique régional
- ▶ Promouvoir une offre touristique « œnotourisme et gastronomie » Grand Est
- ▶ Développer l'accueil en cave, au titre du tourisme de découverte
- ▶ Accompagner les projets touristiques transfrontaliers
- ▶ Porter des actions de formation au plus près des besoins

Pactes de Destination

Pour chaque destination, la Région Grand Est et différents partenaires s'engagent à mettre en œuvre une stratégie et un plan d'actions marketing. Les signataires des pactes de destination sont la Région et son agence régionale du tourisme (ART), les Départements et leur comité départemental du tourisme, les métropoles, les intercommunalités et leurs offices de tourisme, les groupements d'acteurs privés locaux et/ou départementaux et/ou régionaux, les acteurs privés etc.



Un dispositif mis en place par la Région

- Appel à projets « Caves touristiques »

GOVERNANCE

- ▶ Assurer une cohérence avec l'Etat par des instances conjointes
- ▶ Associer tous les acteurs : institutionnels et économiques
- ▶ Renforcer les approches par filières

Comité stratégique pour l'agriculture, la viticulture et la forêt du Grand Est
 Coprésidence Préfet-Président
 + Président CRAGE + Président ARIAGE + Président FIBOIS GE
 + Présidents des interprofessions viticoles
Rôles : valider les orientations stratégiques des politiques régionales et assurer une cohérence générale

Propositions ↑ ↓ Décisions

3 comités de suivi des PDR - FEADER
 Coprésidence Etat-Région
Rôles : suivi des PDR 2014/2020

Instances d'engagements des crédits des financeurs

COREAMR
 Commission régionale de l'économie agricole et du monde rural

Comités régionaux thématiques transversaux
 Coprésidence Etat-Région
Rôles : stratégie d'intervention, suivi des politiques publiques, assurer la complémentarité des dispositifs, priorisations

Commission régionale de la forêt et du bois
CRFB

Comité régional de l'installation et transmission
CRIT

Comité régional pour la modernisation et la compétitivité des exploitations
CR PCAE

Comité régional agroenvironnement climat
CRAEC

Comité régional marchés alimentaires régionaux
CMAR
 Pilotage opérationnel de la Chambre régionale d'agriculture

Comités professionnels
 Pilotage CRAGE + mobilisations familles professionnelles
Rôles : échanges, veille, propositions

- Territoire et montagne
- Economie et filières
- Agronomie, environnement, productions végétales
- Economie et prospective
- Elevage
- Forêt
- Innovation, recherche et développement

Propositions consultations

Comités techniques par filière
 Organisation Région + représentants professionnels spécialisés + DRAAF (délégation FranceAgriMer)
Rôles : suivi des contrats de filières avec la Région - lieu d'échanges et de concertation sur les demandes professionnelles et avec les filières - adaptation des dispositifs financiers - examen des demandes

- Productions spécialisées** (fruits, légumes, houblon, tabac, horticulture, trufficulture)
- Elevage**
- Elevage - équin**
- Apiculture**
- Aquaculture**
- Viticulture**
- Grandes cultures**
- Forêt-Bois**

Association Terrasolis

Un contrat de filière en cohérence avec les autres démarches initiées par la Région :

- Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)
- Schéma régional Biomasse (SRB)
- Schéma Régional de l'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET)
- Contrat d'Objectifs Territorial Agriculture-Viticulture-Métiers du Paysage

LES SIGNATAIRES DU CONTRAT DE FILIÈRE VITICULTURE DU GRAND EST 2019-2021 :



Pour en savoir plus sur les dispositifs de la Région Grand Est : www.grandest.fr (rubrique Mes aides)



Siège du Conseil régional · 1 place Adrien Zeller
BP 91006 · 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67

Hôtel de Région · 5 rue de Jéricho
CS70441 · 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31

Hôtel de Région · Place Gabriel Hocquard
CS 81004 · 57036 Metz Cedex 01
Tél. 03 87 33 60 00

www.grandest.fr

Retrouvez-nous sur

